JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. XII

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1893

No 8

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires-Nominations diverses, etc -Bureau des Examinateurs catholiques e Montréal, Séance du 14 novembre dernier. - PÉ-DAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire—L'enseignement grammatical à l'école primaire-Style et composition-Exercices de mémoire et de récitation - Dictees d'orthographe usuelle - Phrases à corriger -Exercices de calcul. - LECTURE POUR TOUS: La brouille des trois sœurs-Philologie, Est-il indifférent de dire SI VOUS VOULEZ BIEN ou DE VOULOIR BIEN, après JE vous serais obligé ?-Hygiène, Proverbes espagnols sur l'hygiène alimentaire - Variétés. -ERRATA. - CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOUR-MAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gou-Verneur, par un ordre en conseil en date du 27 novembre dernier (1893), de nommer MM. Ma-gloire Charlebois, Louis Giroux, Jean-Bte Des-Jardins, Dolphis Latreille et Noël Vivarais, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité catholique de "Sainte-Marguerite de Browns-Gore," comté d'Argenteuil. L'élection qui a eu lieu le dix juillet dernier, se trouvant nulle.— Gazette officielle, 2 déc. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouver-neur, le 24 novembre dernier (1893), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, Percé :- Le révérend M.

L.-C. Lavoie, en remplacement du révérend M. J.-A. Perusse, qui a quitté la municipalité.
Comté de Matane, Dalibaire:— M. Joseph

Verreault, en remplacement de M. Xavier Verreault, décédé.

Syndic d'écoles.

Comté de Drummond, Kingsey Falls:-M. Aurélus Michaud, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.-Gazette officielle, 2 déc. ccurant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 novembre dernier (1893), d'annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Michel d'Yamaska, le territoire comprenant les lots Nos 569 à 583, tous deux inclusivement, du cadastre offi-ciel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska; ce territoire ne faisant actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1894).-Gazette officielle, 2 déc. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 novembre dernier (1893), de détacher de la mu-nicipalité scolaire de Saint-Michel No 8, comté d'Yamaska, les lots Nos 443, inclusivement, au No 541, aussi inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamasks, et ériger ce territoire, ainsi que les lots Nos 542 à 568, tous deux inclusivement, du dit cadastre de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Saint-Michel No 9." Les dits lots Nos 542 à 568, ne font actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette érection ne devant prendre effet que le ler juillet prochain (1894).-Gazette officielle,

2 déc. courant.